

Vers l'extinction des feux ?

*En hommage aux poètes passeurs,
Brigitte Maillard (1954-2021), Alain Boudet (1950-2021),
et Jean Chatard (1934-2021).*

A l'heure où notre revue achève sa trentième année, l'enthousiasme n'est pas de mise : nous nous sentons de plus en plus seuls. Les revues littéraires continuent à disparaître les unes après les autres et les instances culturelles continuent à faire la sourde oreille. Une inexorable gangrène technocratique touche les régions les unes après les autres. Les cris d'alarme se suivent et se ressemblent, dans la plus grande indifférence de tous les échelons du ministère de la culture et des instances du livre.

Sommes-nous en train d'assister à l'extinction des feux ?

Deux cas particuliers pour exemples

C'est au tour d'*Arpa*, revue de poésie d'importance basée à Clermont-Ferrand, qui a 132 numéros à son actif depuis 1976, d'être en péril. La Drac de la nouvelle région artificielle Auvergne-Rhône-Alpes vient de lui supprimer sa subvention, tandis que de concert le Conseil départemental du Puy de Dôme refuse de lui en accorder une.

Ici en Bretagne, après *Hopala!*, *Avel IX* et *7 à dire*, c'est au tour de *Digor* (« Ouvert » en breton) de confirmer sa fermeture définitive dans son ultime numéro annuel, le septième, paru en toute discrétion entre deux confinements en juin 2020. *Digor*, revue animée par Jean-Paul Kermarrec et feu Hervé Mesdon et publiée par la Maison de la poésie du Pays de Morlaix, a pourtant été très active et fédératrice au pays de Tristan Corbière, dans ses pages et dans ses actions en direction des scolaires et d'un large public. Elle a rayonné bien au-delà de sa zone d'intervention par des initiatives d'envergure, rappelées dans ce dernier numéro : expositions, soirées et cabarets poétiques avec les poètes Abdellatif Laâbi, Tristan Cabral, Alain Jégou, Gérard Prémel, Eve Lerner, André Chenet, Bruno Geneste, hommage à Brassens avec Claude Besson... Parmi les poètes publiés, citons Gérard Le Gouic, Naïg Rozmor, René Guyomard, Emilienne Kerhoas, Gilles Durieux, Louis Bertholom. Après une aide bienvenue mais éphémère de la Ville de Morlaix, le soutien financier nécessaire à son fonctionnement a rapidement fait défaut. Malgré des partenariats ponctuels divers, l'équipe de rédaction, lassée et malmenée par les confinements, a dû se résoudre à arrêter la parution.

Revue ? Quézaco ?

Confondant revues et presse-magazine, les « décideurs » de la vie culturelle semblent ignorer ce qu'est une revue, effaçant ainsi un pan important de notre histoire et de notre diversité culturelle. Un effort a été fait par *Livre & Lecture en Bretagne* (faisant fonction ici de CRL) qui, depuis la refonte de son site en juin 2021, répertorie enfin les éditeurs de revues dans son annuaire professionnel. Toutefois leur nombre n'est hélas plus assez significatif pour qu'ils aient droit à une catégorie spécifique. D'autant que les revues de Loire-Atlantique ne sont pas prises en compte, alors qu'elles semblent pour le moment être en meilleure vitalité que celles des départements de la Bretagne administrative. Les éditeurs de revues se retrouvent donc classés avec l'ensemble des éditeurs de livres sur le site... et intégrés dans la presse-magazine pour ce qui est de la réflexion des groupes de travail.

Il faut souligner qu'en Bretagne, il n'existe aucune aide, directe ou indirecte, pour les revues, tandis que la presse-magazine culturelle bénéficie la plupart du temps de soutiens de la Région et des départements, parfois des collectivités locales, par l'achat d'encarts publicitaires pour des lieux (musées, médiathèques, inaugurations de salles, valorisation du patrimoine...), les actions en faveur de la lecture (mois du livre...) et les événements (expositions...) qu'ils gèrent. La spécificité, le lectorat, la diffusion et le sort de la presse-magazine sont de ce fait bien distincts.

De surcroît, les revues qui peinent à s'autofinancer trouvent difficilement à renouveler leurs équipes de rédaction et à attirer de nouveaux membres bénévoles prêts à engager leur temps et leur énergie, parfois leurs deniers personnels, dans une telle aventure. Car il est entendu que la recherche de ressources financières épuise, au détriment de la créativité, les marges de manœuvre étant plus que restreintes. Il est également évident que l'équilibre financier d'une revue littéraire et culturelle indépendante est impossible à atteindre sans un minimum d'aides pérennes.

Au nom de la sauvegarde du pluralisme de l'information et de la liberté des opinions, la presse écrite est soutenue depuis fort longtemps. En 2021, 23 % du chiffre d'affaires du secteur est apporté par les subventions publiques. Pourquoi ne serait-il pas possible qu'un système équivalent d'aides pérennes aux revues littéraires soit mis en place par le ministère de la culture, par le truchement des DRAC ? Pourquoi les revues ne bénéficient-elles pas de tarifs postaux avantageux pour leurs abonnements ? Pourquoi les Conseils Régionaux ne pourraient-ils pas apporter leur soutien direct aux revues qui contribuent au rayonnement et à la diversité culturelle de leur région ?

Les pouvoirs publics porteront la lourde responsabilité de la disparition des revues.

Pourquoi des revues ?

Rappelons que les revues ont un rôle de relais et de passeurs de culture. Pour découvrir des poètes et des livres ignorés des circuits commerciaux et médiatiques, il faut en effet savoir qu'ils existent.

Elles constituent également le vivier indispensable à l'émergence de nouvelles voix, de nouvelles formes d'écriture, de nouvelles idées. Jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle, les revues ont permis de maintenir une littérature vivante. Les voix majeures de la poésie contemporaine y ont fait leurs gammes.

Pour qu'elles jouent pleinement leur rôle et forment un réseau vivant d'échanges intellectuels et de débats, pour qu'elles soient complémentaires et concernent toutes les facettes de la création, elles doivent être assez nombreuses. Or en raison de leur nombre devenu insuffisant, elles se trouvent isolées, anémiées, risquant de s'éteindre à leur tour. Avec la disparition des revues, c'est un biotope culturel qui est mis à mal.

Sommes-nous en train d'assister à l'extinction des feux ?

Marie-Josée Christien

Editorial Spered Gouez / l'esprit sauvage n°27 (2021)

Alerte, rupture dans la chaîne du livre !

Dans la chaîne du livre, les revues devraient avoir une place de choix. Or elles sont aujourd'hui les grandes oubliées. Oubliées par les librairies qui ont cessé de les présenter, obsédées par la rotation rapide de leurs stocks. Oubliées par les structures officielles, quelles soient nationales, régionales ou départementales, et par les pouvoirs publics qui conçoivent les dispositifs d'aides à l'édition. Oubliées par les éditeurs qui négligent souvent de leur expédier leur service de presse. Ignorées parfois des auteurs eux-mêmes, trop pressés de brûler les étapes.

Indispensables revues

Ignorer les revues, c'est non seulement faire preuve d'un manque de curiosité, mais c'est surtout ignorer combien elles ont pu être importantes dans l'histoire de la littérature et des idées. Ce sont pourtant la *NRF*, *Les Cahiers du Sud* puis *Sud*, *Souffles*, *Le Mercure de France* et bien d'autres qui ont fait la littérature dont nous sommes aujourd'hui les héritiers. Comme le résume si bien le critique littéraire britannique Cyril Connolly : « *Les petites revues sont les pollinisateurs de l'art : les mouvements littéraires et peut-être la littérature elle-même n'existeraient pas sans elles.* »

Comment en effet imaginer la naissance du mouvement abstrait sans l'impulsion de la revue *De Stijl* aux Pays-Bas ? Le mouvement surréaliste aurait-il connu une telle audience sans *La Révolution Surréaliste*, *Littérature* et *Le Minotaure* ? Il importe aussi de connaître le rôle crucial pour la résistance intellectuelle au nazisme de la revue *Fontaine* que Max-Pol Fouchet créa en 1939 à Alger. C'est *Fontaine* qui publia en 1942 « Liberté », le poème d'Eluard devenu emblématique. Comment René Rougerie aurait-il découvert la plupart des poètes essentiels du 20^{ème} siècle qu'il a publiés, sans sa revue *Poésie Présente*, vivier extraordinaire pour ses éditions et pour d'autres éditeurs ?

Plus près de nous, géographiquement et dans le temps, il est bon de rappeler le rôle important de la revue *Le Goéland* de Théophile Briant, qui de 1936 à 1956 a permis l'émergence de Luc Bérumont,

d'Angèle Vannier, de René Guy Cadou entre autres poètes d'envergure. Puis il y eut à Rennes la bien nommée *Sources*, de Gilles Fournel et Claude Vaillant (qui fonda plus tard *Tessons*), qui publia les premiers livres de Georges Drano, *Traces* de Michel-François Lavaur, où bien des poètes firent leurs premières publications (Lavaur fut le premier à publier *Le poème du pays qui a faim* de Paul Keineg, dont il y eut trois tirages). Dans les années 70, la revue *Bretagnes*, fondée entre autres par Paul Keineg, qui créa ensuite avec Denis Rigal *Poésie-Bretagne* dans les années 80, marquèrent nos jeunes années. On ne mesure pas bien encore l'influence des revues plus récentes, aujourd'hui disparues : *A contre-silence*, la pépinière des poètes de la région nantaise (Christian Bulting, Gilles Pajot, Jean-Noël Guéno, Jean-François Dubois, Françoise Moreau...), *Ecritterres* du peintre et poète Paul Quéré, *Foldaan* de Jacques Josse, *La Rivière Echappée* de François Rannou et Jean-Louis Aven à Rennes, *Rimbaud Revue* de Samuel Bréjar à Plancoët, pour ne citer que les principales.

Ce sont les revues qui accueillent les écrits en amont du livre. Les textes y font leur première apparition publique. Cette mise à l'épreuve du texte laisse en outre à l'auteur le temps de macération nécessaire. Bien que certains auteurs, grisés par les mirages des publications en ligne, ne veulent plus savoir que l'écriture est un long apprentissage, c'est par les revues que les auteurs puisent dans l'imaginaire collectif. Car l'écriture, toute solitaire qu'elle soit, a besoin d'être en prise avec la société. Il ne faut pas non plus nier le plaisir des auteurs de mêler leurs voix à celles de leurs pairs, sous une même couverture : hommes, femmes, jeunes, vieux, vivants, morts, inconnus, célèbres. Pour que le public sache qu'un livre existe et peut l'intéresser, il faut des relais. Et ce rôle de passeur, les revues le tiennent bien plus que la presse et les médias.

Une mémoire à sauvegarder

La plupart de ces revues anciennes et récentes sont archivées au Conservatoire des revues à Carmaux (Tarn) où elles peuvent être consultées. La Cave Littéraire de Villefontaine (Isère), animée par Jean-Paul Morin, abrite dans sa « poéthèque » une précieuse base de données facilement consultable par internet, répertoriant les sommaires de 75 000 numéros de revues, issus de plus de 3 350 titres différents, depuis 1678 (*Mercure Galant*, par exemple). Il existe aussi un fonds de plus de 3000 revues au sein du centre de documentation de poésie de la Maison de la Poésie des Hauts de France située à Beuvry. Soutenus par leurs Régions respectives (et parfois par leurs départements et par leurs communes), ce sont les trois seuls lieux recensés.

Quant aux revues bretonnes, celles qui ont un intérêt patrimonial sont présentes à la bibliothèque du Centre de Recherche Bretonne et Celtique de l'Université de Brest, par ailleurs abonnée aux revues actuelles. La bibliothèque associative KDSK (Centre de ressources culturelles et celtiques) à Vannes archive des revues littéraires parmi 400 titres de revues spécialisées sur la Bretagne et les pays celtiques de son fonds documentaire. Le fonds du poète rennais Jean-François Roger, cédé après son décès par sa famille à la Médiathèque de Morlaix, via la Maison de la poésie du Pays de Morlaix, ne semble plus exploité ni hélas consultable. Il aurait pourtant pu être une précieuse base de données quasi exhaustive des revues publiées à partir des années 70.

A notre connaissance, aucun lieu ne fait office de conservatoire des revues littéraires des cinq départements bretons, ouvert aux chercheurs et consultable par tout un chacun. Il ne serait pourtant pas superflu que chaque région ait un tel lieu pour sauvegarder et mettre en valeur son patrimoine littéraire écrit.

Etat des lieux

Il n'existe plus aucun indicateur fiable du nombre de revues qui paraissent aujourd'hui. Le dernier « annuaire des revues littéraires », par ailleurs non exhaustif, publié par l'association « L'Oie Plate » date de 2010 et recensait 544 revues. La première version de 2003 en dénombrait 1000.

Le salon des revues (dont c'est la 30^{ème} édition) organisé à Paris par l'association *Entr'revues* pourrait donner une indication. Il accueille 180 revues, mais beaucoup concernent d'autres domaines que la littérature. Et, ce qui fait tout son intérêt, il reçoit aussi les revues des pays francophones, qui bénéficient d'aides pour leur voyage et séjour par les services culturels de leurs pays. Faute de moyens, et en raison de notre situation excentrée qui induit des coûts de trajet et d'hébergement importants, les revues bretonnes n'y sont hélas pas présentes, ce qui accentue notre isolement.

Qu'en est-il des revues d'aujourd'hui ? Pour ne parler que des revues francophones de Bretagne (parce que ce sont celles que je connais le mieux) ayant une parution au moins annuelle, l'hécatombe a déjà

eu lieu. Bien qu'elles ne soient pas recensées comme telles dans la base de données de Livre & lecture (ex CRL), elles se comptent rapidement : aucune en Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor et Morbihan, *Littérales* (association éponyme), *Sémaphore* (association « Maison de la poésie du Pays de Quimperlé ») et *Spered Gouez* (association « Egin ») dans le Finistère, et en Loire-Atlantique, *Gare Maritime* (association « Maison de la Poésie de Nantes ») et les cahiers *Chiendents* (association « Editions du Petit Véhicule ») auxquelles on peut ajouter *Sarrazine* (association créée en 1994 par Paul de Brancion) malgré sa parution très irrégulière (18 numéros depuis sa création). Il n'existe plus aucun dispositif régional d'aide aux revues depuis 2004. Pas plus que d'aides départementales. Ailleurs, la situation semble très variable.

Pour sauver les revues

Pour que les revues ne soient pas les grandes sacrifiées de ce début de siècle, les diverses instances ont à prendre conscience de leur responsabilité, en cessant d'entretenir la confusion entre les revues et les magazines relevant de l'univers de la presse, au mode de fonctionnement autre. L'urgence est de mettre en place des tarifs postaux adaptés à leur spécificité et à leur périodicité. Seul le ministère de la Culture peut répondre à cette attente. Les instances régionales ont leur rôle à jouer dans le rayonnement des revues de leur région en mettant en place des soutiens adaptés, sous une forme simple, pour leur fonctionnement, pour participer à des salons et événements éloignés, et même pour aider à leur création.

Marie-Josée Christien

Edito *Spered Gouez* / *l'esprit sauvage* n°26 (2020)

